

BONFOL Décharge industrielle chimique

# Le début de la fin

Entamée voilà six ans, l'excavation des déchets à la décharge industrielle chimique de Bonfol, à un jet de pierre de Pfetterhouse, touche à sa fin et devrait même cesser d'ici quelques semaines selon les responsables du site. Au point que l'on commence à parler sérieusement démontage et reboisement. Toutes les interrogations ne sont pas levées cependant.

L'humeur n'était pas badine, ce vendredi entre Bonfol et Pfetterhouse où se retrouvaient les membres de la Commission d'information et de suivi de la décharge industrielle chimique, mais elle était détendue. Au point de surprendre l'un ou l'autre représentant de la bci Betriebs-AG, société mandatée par les entreprises de la Basler Chemischen Industrie pour assainir le sol de la décharge industrielle de Bonfol, ainsi que le président de la commission lorsqu'ils notaient quelques approbations du pourtant souvent méfiant représentant du « Collectif Bonfol ». Tout n'est pas « tip top » comme se plaisent parfois à le dire nos voisins suisses, mais n'en demeure pas moins un chantier qui avance bien et selon des règles rigoureuses. « C'est exemplaire », glissera d'ailleurs le président du syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin-versant de la Largue et du secteur de Montreux (Smarl) Daniel Dietmann au sortir de la réunion tandis que la nouvelle-ment arrivée sous-préfète d'Altkirch, Marie-Claude Lambert qui assistait à sa première CIS, a salué le « travail collectif » mené jusqu'à présent.

« Il devrait y avoir encore environ trois semaines d'excavation »

Parce que l'on vient de loin lorsque l'on se souvient que la chimie bâloise stocka ici, en cette belle forêt se déroulant entre la Jurassienne Bonfol et sa voisine sundgauvienne Pfetterhouse, des quantités énormes de déchets chimiques entre 1961 et 1976. « A l'époque, l'on pensait que c'était une idée de génie », rappela un participant à la réunion en observant qu'alors, et aussi fou que cela puisse paraître aujourd'hui, cela témoignait d'une « certaine préoccupation environnementale » puisqu'il s'agissait de stocker des déchets dans une « bassine argi-



Les membres de la commission d'information et de suivi ont découvert la zone test de reboisement... PHOTOS DNA - N.L.



Aux abords de la décharge industrielle chimique.

leuse" unique plutôt que de se balancer dans la nature. L'idée montra cependant ses limites quelques années plus tard, lorsque la rivière devint « bleu-blanc-rouge », soufflait un autre participant. Il fallait donc trouver une solution : au terme d'un bras de fer entre les industriels et la République du Canton du Jura à laquelle Greenpeace apporta un peu de muscles, un accord fut trouvé au début

des années 2000 où la bci s'engageait à dépolluer le site. En 2009, la halle d'excavation fut érigée pour dépolluer le sol en milieu confiné de sorte à maîtriser les émanations d'air et eaux de ruissellement, les déchets étant conditionnés en conteneurs pour partir à l'incinération.

Mi 2016, le processus arrive donc à terme avec 192 000 tonnes de déchets excavés en tout

dont 106 000 depuis le démarrage de la phase 2 en novembre 2013, c'est-à-dire depuis que la gigantesque halle faisant office de « couvercle » a été déplacée. « Il reste quelques incertitudes, il devrait y avoir encore environ trois semaines d'excavation », indiquait vendredi Michael Fischer de la bci. Ce qui porterait à un total de 193 000 tonnes pour l'incinération, auxquelles il faut toutefois ajouter

134 000 t de matériel argileux éliminé par traitement thermique en cimenterie.

Est-ce à dire que tout est fini ? Pas exactement ! Certes, les porte-paroles et experts de la bci Betriebs-AG sont désormais dans la perspective du démontage (voir encadré). Depuis six mois d'ailleurs, les lixivats, soit le « jus des déchets », récupérés sont traités à Bâle dans une usine spécialisée et la station d'épuration du site est démantelée. Et c'est avec la même assurance que le démontage de la grande halle d'excavation, dont les arches culminent à 40 m, est évoqué.

Ce qui n'a pas forcément enthousiasmé Martin Forter, expert consultant auprès du Collectif Bonfol. Car, sujet à propos duquel le maire de Pfetterhouse Jean-Rodolphe Frisch a également fait part de ses interrogations - il parle de « d'épée de Damoclès » - à l'instar de Michel Lassus de la Commission de protection des eaux de Franche-Comté, quid des « lentilles sableuses » ? Sans entrer dans un propos d'experts, il s'agit de couches géologiques à même d'avoir absorbé des éléments chimiques résiduels. La question porte de fait sur la concentration potentielle en substances de ces lentilles ainsi que sur leurs dimensions. Peut-on d'ailleurs seulement parler de

« lentilles » et pas de zones plus grandes, s'enquérirait Martin Forter.

L'inconnu des « lentilles »

Le doute existe, personne ne l'élude, Michael Fischer le premier. Pour une raison simple : la bci Betriebs-AG a renoncé d'emblée à faire des carottages de sol qui, pour révélateurs qu'ils eussent pu être, auraient risqué d'altérer l'étanchéité du sol et favoriser des écoulements. Néanmoins, des études et sondages sont réalisés qui sont de nature à rassurer les techniciens et les autorités de la République du Canton du Jura. Lesquelles ont confirmé que la grande halle ne sera plus nécessaire, même en cas de traitement de ces lentilles. « La halle des sols suffira », ont encore indiqué ses représentants qui rejoignent la bci sur le fait qu'un traitement confiné ne sera plus indispensable. Par ailleurs, des traitements expérimentaux de ces lentilles sont menés, aux résultats efficaces sans être encore concluants. Il ne s'agirait pas en outre de recourir à un remède qui soit pire que le mal compte tenu des interactions chimiques.

En clair ? Il faut approfondir les investigations, les observations, les études, élargir les spectres et affiner les connaissances. Mais avec des constatations plutôt rassurantes puisque la contamination du sol est dans une zone limitée et les écoulements se font en direction de la décharge.

« Finir l'excavation est une priorité, ensuite on continue avec le traitement des lentilles », tranchent les représentants de la République du Canton du Jura. « On ne va pas bâcler le travail, le calendrier respecte les besoins scientifiques », synthétisera le président de la commission d'information et de suivi, René Longet. Sachant qu'en coulisses, la bci note qu'elle n'a pas l'intention de courir le risque de devoir revenir alors qu'elle a investi 380MCHF dans l'assainissement de la décharge. Arguments manifestement entendus par le Collectif Bonfol qui a néanmoins appelé à rester attentif. ■

NICOLAS LEHR

« ESCALE » EN PLEINE NATURE...

C'est pour le moins encourageant : l'avenir du site s'inscrit en vert. Enfin pour l'instant. Parce que si un député de la République du Canton du Jura a récemment suggéré de le reconverter en zone industrielle compte tenu de sa desserte ferroviaire (utilisée pour l'évacuation des conteneurs hermétiques) et de ses infrastructures, un projet antérieur voit la coexistence d'une zone renaturée et d'une création architecturale baptisée « Escale ».

Pour le premier volet, il s'agit de reboiser le site sur 13 ha comme l'a indiqué son directeur Alain Lachat en conduisant ce vendredi les membres de la commission d'information et de suivi devant la « planche d'essai ». Soit une parcelle de 85 ares où la bci teste les meilleures configurations de reboisement avec différentes essences. Préparé, recouvert d'une couche de 25 cm d'humus et confiée à une équipe de forestiers conduite par Pascal Girardin, le terrain est un laboratoire sylvestre à ciel ouvert.



Alain Lachat, directeur de la décharge de Bonfol, explique les tests de renaturation du site.

Quant au deuxième volet, il porte donc sur une réalisation architecturale à partir de quelques vestiges de l'actuelle structure une fois celle-ci démontée. Si le concept initial de Mario Botta a dû être revu, l'architecte pourrait cependant le

mener à terme avec une tour de 40 m, soit la hauteur des arches de la halle d'excavation, dominant trois pans du mur de la zone confinée que lierait une passerelle aérienne. Sur le papier, c'est plutôt joli ! Symbolisant la frontière entre la zone future ex-polluée et l'extérieur, mais également la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône qui court non loin, ce mur pourrait être bordé par un labyrinthe végétal. Par ailleurs, chemins pédestres, pistes cyclables (celle de la Largue serait idéalement prolongée jusqu'à Bonfol) et même voie ferrée avec des drains pourraient rallier le site. « La commune de Bonfol est 100 % derrière » a indiqué l'un de ses conseillers, John Moser. Demeure la question du financement : si 200.000CHF ont été initialement programmés par la bci pour la reconversion du site, il n'est pas certain que cela suffise. Une fondation « Escale » pourrait être créée.



N.L. Vue arrière de la grande halle d'excavation.